

FEUILLETON

DE LA
SEMAINE COMMERCIALEHISTOIRE DU LIBRE ECHANGE
EN ANGLETERRE

Traduit de l'anglais de A. Mongredien

CHAPITRE VI

La réforme du tarif. — Le chartisme. — Ses chefs conseillent une grève générale. — Elle échoue. — La Ligue lève 1 250 000 fr.

Sir Robert Peel avait maintenant, le 5 mai, à introduire son essai limité, mais substantiel de libre échange, par la réduction des droits d'entrée sur 760 articles étrangers. Il ressort très clairement de son remarquable discours d'introduction que son but, conforme aux principes du libre échange, était de supprimer les monopoles des producteurs indigènes et de faire baisser les prix pour les consommateurs indigènes.

« Nous nous sommes efforcés, dit-il, de faire disparaître toutes les prohibitions absolues sur l'importation des articles étrangers et de réduire les droits que leur élévation rendait prohibitifs, à une échelle telle qu'elle permit la concurrence loyale avec les produits du pays. . . Je prétends que, si jamais il y eut quelque chose de vrai dans le commerce ou l'arithmétique, le résultat inévitable sera d'amener une réduction considérable dans le prix actuel de la vie dans ce pays, comparé au prix de la vie dans les autres pays. »

Il fit rire la Chambre en lisant une lettre que lui avait écrite une personne intéressée dans une pêcherie de harengs, pour l'engager à ne pas abaisser les droits sur les harengs étrangers, sans quoi les pêcheurs norvégiens vendraient à plus bas prix que les Écossais ; l'auteur ajoutait avec une délicieuse simplicité qu'il était « libre échangiste convaincu pour toute autre chose que les harongs. » Il lut aussi des extraits d'une lettre ou circulaire adressée par un contrebandier connu à une firme de Londres, pour établir les primes qu'il demandait pour le transport par voie indirecte des dentelles, voiles, gants de France, etc. Les primes variaient de 8 à 13 pour 100 et étaient par conséquent fort au-dessous des droits de la douane.

Il s'efforça ensuite, par des explications fort habiles, d'écartier les appréhensions que sa réduction des droits sur le bétail et les vivres avait créées dans les esprits de ses partisans agricoles, et termina par une adhésion aux principes du libre échange, appliqués prudemment, « avec aussi peu de souffrances individuelles que le comporterait le souci du bien public. »

« Je crois, dit-il, que, sur le principe général du libre échange, il n'y a plus aujourd'hui de grandes différences d'opinion, et que tous sont d'accord, en règle générale, que nous devons acheter au meilleur marché possible pour vendre le plus cher possible. . . L'exemple de l'Angleterre assurera l'application générale de principes justes, qui bénéficieront à elle-même comme à tous ceux qui seront assez sages pour l'imiter. »

En comité, la réforme de tarif proposée rencontra une opposition ardente, mais impuissante. Les whigs n'attaquaient pas le principe, mais les détails. Beaucoup de Tories à l'ancienne mode attaquaient les deux M. R. Palmer déclarait « qu'il se sentait alarmé, parce qu'il ne savait pas jusqu'où le gouvernement pouvait être conduit après avoir commencé à légiférer d'après les principes du libre échange. » Il ajoutait avec une prescience instinctive « que la première mesure à laquelle on devait s'attendre après l'adoption du tarif était l'abrogation des lois céréales. »

Le 23 mai, les agriculteurs récalcitrants se mirent en révolte ouverte. M. Miles, après avoir établi « qu'une députation formée de membres des comités agriculteurs, s'était rendu auprès de sir Robert Peel pour tâcher de l'amener à modifier le droit sur le bétail étranger, mais sans succès, » proposa par voie d'amendement « que tout bétail importé des pays étrangers fût taxé au poids. » Les ministres, représentés par M. Gladstone, et l'opposition, représentée par lord John Russell, unirent leurs forces contre l'amendement, qui fut rejeté par une majorité de 267 voix. A la Chambre des lords, l'opposition fut plus faible encore et la troisième lecture l'emporta par 52 voix contre 9.

Tandis que les trois grandes mesures introduites par le gouvernement — la loi céréale modifiée, l'impôt sur le revenu, la réforme du tarif — recevaient la sanction de la législature, la situation du pays n'avait subi aucun changement. La détresse était profonde et universelle. Des districts agricoles aussi bien que des districts manufacturiers, de tous les grands centres commerciaux, — Manchester, Birmingham, Glasgow et Leeds, — le même grand cri d'agonie s'élevait. Marchands et fabricants succombaient en grand nombre sous le poids et subissaient la faillite. Les travailleurs, par centaines de mille, se trouvaient sans ouvrage et ne subsistaient que grâce à la charité privée et à la taxe des pauvres, qui avait grossi dans des proportions oppressives.

Il est peu surprenant que parmi ces hordes d'affamés et de désespérés les meneurs chartistes aient trouvé des auditeurs tout préparés et des prosélytes nombreux. L'étendue de leur influence parmi les classes ouvrières peut se mesurer par le fait suivant : Le 2 mai, pendant que la Chambre discutait en comité le bill de l'impôt sur le revenu, une pétition de dimension anormale et effrayante fut apportée dans le vestibule. Le contenu en était que « la Chambre donnât immédiatement force de loi, sans altération, soustraction ou addition, au document intitulé *La Charte du peuple*. » Elle ne portait pas moins, disait-on, de trois millions de signatures et seize hommes, escortés par une procession longue et nombreuse, la portaient sur leurs épaules. Les portes à deux battants de la Chambre n'étaient pas suffisamment larges pour laisser passer cette pétition monstre. Il fallut la dérouler pour l'introduire dans la Chambre, où, entassée sur le plancher, ses plis atteignirent le niveau de la table. Elle fut présentée par M. T. Duncombe, excita quelque étonnement et fut bientôt oubliée.

Mais tous les efforts des chartistes pour irriter le mécontentement jusqu'à l'émeute et enrôler la force physique dans leur

cause restèrent infructueux. A part de rares exceptions, le peuple demeura patient et respecta la loi. L'action de la Ligue contribua puissamment à ce résultat. Elle amena le peuple à réclamer des choses légitimes et pratiques au lieu de s'attacher à des systèmes visionnaires de changements organiques dans la constitution, et lui apprit à poursuivre ce but par des moyens légaux et pacifiques.

Le 4 juillet, les députés des diverses associations constituant la Ligue se réunirent à Londres. Après plusieurs conférences où afflèrent les témoignages de l'état déplorable du pays, il fut décidé qu'on se rendrait chez sir Robert Peel pour les lui exposer. En conséquence, le 25, 150 délégués environ se rendirent en corps dans Downing Street, à onze heures, heure fixée, et furent présentés à sir Robert Peel par M. P. A. Taylor. Les délégués, qui représentaient Liverpool, Manchester, les poteries du Staffordshire, Sheffield, Stockport, Bury, Leeds et Forfar, apportèrent des faits frappants, que le ministre écouta avec attention, mais sans qu'on pût en tirer autre chose que la réponse stéréotypée qu'il transmettrait les témoignages au gouvernement de Sa Majesté. Il ajouta simplement : « Je n'ai plus rien à vous communiquer ; je n'ai plus qu'à exprimer ma sympathie profonde pour la détresse du pays et à vous remercier des témoignages que vous m'avez apportés et qui, je le crains, sont incontestables. » Presque tous les ministres reçurent des députations semblables, qui appuyèrent sur la nécessité pressante où était le gouvernement de faire « quelque chose » pour le peuple souffrant avant que le Parlement fût prorogé.

Ces entrevues n'eurent aucun résultat. Les ministres n'étaient pas disposés à recourir à aucune mesure supplémentaire pour parer à ce qu'ils considéraient comme une crise transitoire. Une motion faite au Parlement par M. Wallace dans le but de reculer la prorogation fut rejetée à une forte majorité.

Un dernier effort fut fait le 21 juillet. M. T. Duncombe proposa une adresse à la reine, la priant, si aucune amélioration dans la situation du peuple ne se produisait après la prorogation, de rappeler le Parlement pour examiner la question d'un changement dans le commerce des grains. Les ministres, fatigués et irrités par une telle persistance, lui opposèrent une simple résistance passive, s'abstinrent de prendre la parole et se préparèrent à l'écraser par leur votes. En butte aux sarcasmes, aux railleries, à propos de ce silence, sir Robert Peel laissa échapper une dénonciation violente contre une pareille obstruction des affaires publiques. Dans une réplique non moins hautaine et véhémement, Richard Cobden répondit que sauver le peuple de la famine et du workhouse était l'essence même des affaires publiques. Il termina par ses mots :

« Le très honorable baronnet résistera-t-il aux appels qui lui ont été faits, ou embrassera-t-il plutôt les véritables intérêts du pays sans se mettre à la remorque d'une fraction de l'aristocratie ? Il doit choisir et sur le champ. S'il déplaît de la sorte à ses partisans politiques, sa réponse est toute prête. Il dira qu'il a trouvé le pays dans la détresse et qu'il lui donna la prospérité ; qu'il a trouvé le peuple affamé et qu'il lui donna du pain ; qu'il a trouvé